

Le 9ème collectif empêché de manifester

Pour la huitième fois, le 9ème collectif des sans-papiers appelait à une manifestation déclarée le 4 mai 2013 pour l'abrogation de la circulaire Valls et pour dénoncer la continuité de la politique de Sarkozy, à Paris, rue de la Roquette, à proximité du domicile du ministre de l'intérieur. Après avoir été bloqués plusieurs semaines de suite à l'angle de la rue Keller, les manifestants se retrouvent totalement empêchés de défilier, depuis plusieurs semaines, dès la sortie du métro Bastille, où ils sont systématiquement encerclés pendant trois heures, toute la durée déclarée de la manifestation, par un dispositif impressionnant de gardes mobiles ou de CRS et une nuée de policiers en civils.

Plus grave encore, le 13 avril 2013, les manifestants ont été violentés dès le départ de la manifestation, frappés, poussés violemment, jetés sur des scooters stationnés. Plusieurs manifestants ont été brutalement matraqués, alors même qu'il y avait parmi eux des enfants en bas âge, y compris des bébés en poussette. Tout ceci se sera déroulé sous les yeux des passants, particulièrement choqués par ces violences contre des manifestants pacifiques. Ces événements se seront produits en présence d'un huissier de justice pour constater l'entrave au droit de manifester.

Le 9ème collectif appelle de nouveau à manifester samedi prochain, le 11 mai 2013. Rendez-vous à Bastille, 14h30, au début de la rue de la Roquette.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...



Contre les expulsions

La dernière version de la brochure *Sans-papiers - s'organiser contre les expulsions - que faire en cas d'arrestation ?* existe maintenant en arabe et en anglais sur <http://sanspapiers.internetdown.org>.

Voir aussi sur les luttes contre les politiques migratoires : <https://sanspapiersnifrontieres.noblogs.org>

À Grasse, commémoration en l'honneur d'Abdelhakim Ajimi

mort le 9 mai 2008 entre les mains de la police. Les trois agents jugés coupables à deux reprises sont toujours en poste à Grasse. La famille Ajimi et le comité exigent leur révocation et l'interdiction de la technique d'immobilisation qui consiste en une « clé d'étranglement ».

Le 22 mai 2013 à 8h30 au tribunal de Grasse deux membres du comité sont convoqués pour « outrage », pour des paroles qu'ils auraient adressées à des policiers lors du procès en février 2012. **Soyons nombreux pour les soutenir !**

Samedi 11 mai à 17h marche au départ du haut du boulevard Victor Hugo en direction du commissariat principal à Grasse. **19h repas. 21h projection** du film : « *Souvenir de Grasse* » sur la révolte et la répression des travailleurs immigrés tunisiens en 1973.

Contact : comite_hakim_ajimi@riseup.net

Val[.]se avec les bleus / journée contre la répression

Le collectif francilien de lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes organise dans le cadre du FRAP une journée d'actions, d'échanges et de réflexions collectives contre la répression le **samedi 25 mai : 13h Accueil** au Garage M° Simplon 18e - **13h30 C[r]âche ton ADN !**

Discussion autour des refus de prélèvements biologiques - **16h Ravale ton flic ! Réflexions** sur l'empreinte policière sur nos vies et nos révoltes - **18h Manif'** contre la répression... découverte des gallinacés et leur S.I.T[e] de prédilection. - **de 20h à minuit repas** et concerts à la Bouée 157bd Maxime Gorki M° Villejuif-Louis Aragon. <http://frap.samizdat.net/>

Le guide du manifestant arrêté mise à jour 2013

Contrôle, arrestation, comparution immédiate, fichage... une mise à jour du guide du Syndicat de la magistrature à consulter sur <http://guidedumanifestant.org>

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°119 - mai 2013

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

La tradition de la haine

Il y avait du monde, une foule énorme excitée qui découvrait les joies de s'approprier la ville, d'affirmer sa puissance. La plupart de ceux qui manifestent le font pour la première fois. Sous les banderoles pour la défense de la « famille traditionnelle », se sont retrouvés partis de droite, organisations catholiques et musulmanes, extra et ultra droites fascistes et islamophobes. Mais l'ampleur de la mobilisation était plus importante que la clientèle habituelle des organisateurs. Une foule qui puait la haine. Au-delà du rejet du projet de loi sur le « mariage gay », c'est leur volonté de s'accrocher au vieux monde, aux préceptes de la religion, de rejeter l'Autre qui les réunissait. Ces gens, dont l'écrasante majorité vit, en dépit de – ou grâce à – la crise, dans l'aisance, sinon dans la richesse, osent dénoncer, d'une manière démagogique, le chômage et la baisse du pouvoir d'achat.

La Ve République s'enfoncé dans les marécages. Dans les années 1920-30 en Allemagne et en Italie c'était pareil. Ce sont les Républiques « démocratiques », la gôche

impuissante qui a ouvert la voie à Mussolini et à Hitler.

Alors le fascisme est déjà là ? Non. Les groupes paramilitaires néo-nazis ne parquent pas en France en uniforme noir comme en Grèce ou en Hongrie. Mais à ce rythme-là ça risque d'aller vite. C'est quand même la première fois depuis les mouvements pour l'« Algérie française » que l'extrême droite fascisante « non parlementaire » a pu s'intégrer à une mobilisation massive, englobant bourgeois et Églises... Une mobilisation qui a aussi permis à nombre d'activistes d'extrême droite de se rencontrer et de tisser des liens durables qui seront déterminants dans les prochaines années : il faudra compter sur leur présence régulière dans la rue.

La rue est à nous, affirmaient y compris face à la police des centaines de milliers de manifestants, le « sang va couler » a osé cracher tranquillement leur égérie Frigide Barjot. Il ne faut pas se leurrer, face à eux il n'y a rien à attendre des partis de gôche, exsangues et paralysés par l'ivresse et la corruption du pouvoir.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

L'action de la police n'est « pas critiquable »

Le 22 mars dernier dans le quartier populaire des Izards, Toulouse, la police s'était déployée en force dans le cadre d'un « effort intensifié de rétablissement de l'ordre », devenu constant depuis que ce quartier a été classé ZSP ou encore « territoire à reconquérir » par Manuel Valls. Une habitante a alors interrogé les policiers sur la raison de leur présence en nombre, ceux-ci l'ont d'abord agressée verbalement en lui intimant de se taire, puis l'ont bousculée physiquement. Son fils est alors sorti de la bibliothèque municipale voisine pour la défendre : il aurait alors été frappé par ces mêmes policiers et déferés devant le parquet. La mère et le fils décident alors de porter plainte et le 8 avril dernier le procureur Michel Valet a confié l'enquête à l'IGPN. Mais attention qu'on ne se méprenne pas : le but avoué de cette dernière démarche est bien « que l'action des policiers ne puisse pas être critiquable »...

Riposte dans un quartier populaire des Yvelines

Le dimanche 22 avril, une voiture de police qui patrouillait dans la ZAC de la Noë à Chanteloup-les-Vignes a été prise à partie par une quarantaine de jeunes gens : le groupe à pied a poursuivi le véhicule jusque devant la gare, en lui lançant des pierres. Selon la police « Il y avait une intention manifeste de guet-apens, les candélabres avaient été mis à terre ». Des renforts policiers ont ensuite été appelés, flash balls et lanceurs de grenades ont tiré des dizaines de fois et 4 adolescents de 14-15 ans ont été interpellés.

Ratonnades sécuritaires

Le 15 avril six hommes de 20 à 28 ans ont pris 6 mois de sursis pour « violences aggravées » à Aix-en-Provence. Le 20 décembre 2011 au soir, en treillis, cagoulés pour certains, ils avaient attaqué un cabanon abritant cinq saisonniers agricoles, maghrébins et sans papiers, près de Salon-de-Provence. Deux avaient réussi à fuir, les autres furent tabassés à

coups de rangers, poing américain, matraques télescopiques, tirs de gomme-cogne... Le caractère raciste pointé par les avocats des victimes comme circonstance aggravante n'a été retenu ni dans la procédure ni dans le jugement. Malgré son évidence dans les textos échangés par les agresseurs mis dans le dossier d'instruction comme dans leurs déclarations prouvant que sous prétexte de dégradations, cambriolages ou main aux fesses d'une fille ils ont laminé les arabes qu'ils ont pu trouver, et ont avoué ne pas connaître. En revanche le poison sécuritaire semble constituer là une circonstance atténuante... Le « climat d'insécurité » comme loi d'airain justifiant à demi-mot l'horreur. Bienvenue dans le 21^e siècle !

Chroniques

Depuis le 11 avril un arrêté autorise en France la mise en place et l'application du nouveau Système européen de traitement des données d'enregistrement et de réservation (SETRADER), fichier automatisé sur les passagers aériens et dont le but officiel est la lutte simultanée contre l'« immigration clandestine » et les « menaces terroristes »... Le 8 avril à l'aéroport de Roissy, un jeune clandestin a été retrouvé mort dans le train d'atterrissage d'un avion provenant du Cameroun. On périt dans les airs comme dans les eaux pour atteindre l'Europe. En Méditerranée, certain-e-s tentent désormais la traversée en petit bateau gonflable, les morts connues se comptent par dizaines chaque semaine, du détroit de Gibraltar de nouveau emprunté jusqu'aux îles grecques. Mais cette réalité macabre ne doit pas cacher les luttes collectives et les solidarités existantes contre les camps de rétention, contre les frontières, en Europe comme au Machreb jusqu'en Turquie. Une modeste chronique en sera tenue à partir du prochain numéro.

Z comme Zwewla (les pauvres)

Le 10 avril deux tagueurs de Gabès (sud de la Tunisie) ont été condamnés à payer une amende de 50 euros : c'est une « victoire symbolique », la très forte mobilisation a fait plier l'État. Ils risquaient jusqu'à 5 ans de prison, accusés notamment de « propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre public ». Leur crime ? Faire partie d'un collectif d'art

urbain du nom de Zwewla (les pauvres) et avoir bravé le couvre-feu imposé en décembre dernier à Gabès en raison de l'agitation sociale (grèves, manifs de chômeurs) pour taguer sur les murs d'une école ce genre de slogans : « Le pauvre est un mort-vivant en Tunisie » ou encore « le peuple veut des droits pour les pauvres ». De l'autre côté de la Méditerranée, cette même guerre aux pauvres de Tunisie continue. Un accord a été signé le 24 avril entre la ministre de l'intérieur italienne et le chef du gouvernement tunisien, il prévoit un renforcement de la collaboration de l'État tunisien à la chasse aux immigrés clandestins tunisiens en échange de quoi quelques milliers d'entre eux déjà présents en Italie seraient régularisés. Pour l'instant, seule la première tranche de l'accord a été exécutée : 60 voitures 4x4 et 2 bateaux ont été offerts par les Italiens aux forces de l'ordre tunisiennes. La chasse aux pauvres est ouverte.

Commémoration de la mort d'Amine Bentounsi

Le 21 avril 2012, Amine Bentounsi était tué d'une balle dans le dos par un policier qui prétendait être en état de légitime défense, version démentie par les résultats de l'autopsie et le témoignage d'un automobiliste. Il a été depuis mis en examen pour « homicide volontaire ». Le 20 avril 2013 malgré les pressions policières visant à interdire l'évènement, une manifestation en la mémoire d'Amine Bentounsi est partie de la Gare de Noisy-le-Sec. Le cortège rejoint par des habitants de la ville a fait une halte aux abords du commissariat puis à l'angle des rues Frepillon et Jules Auffray où est mort le jeune homme. Infos : <http://www.urgence-notre-police-assassine.fr/>

« On n'humanise pas un cimetière »

Christophe Khider et Omar Top se sont évadés de la centrale de Moulin, la plus sécuritaire d'Europe, en février 2009. Le 18 avril ils ont été condamnés chacun à 15 ans de prison. C'est pour cacher l'horreur des longues peines qui ne sont, en réalité, que des peines de mort camouflées, que l'administration pénitentiaire a tout fait pour présenter l'enfermement comme une sorte de club culturel et de salle

de gym. Comme disait Omar « on n'humanise pas un cimetière ». Christophe a quant à lui promis qu'il recommencerait la belle. Infos sur le site : lenvolee.net

Plus de 4 000 Roms ont été chassés de leurs lieux de vie depuis janvier

Cela fait un cinquième des 20 000 Roms, majoritairement originaires de Roumanie et de Bulgarie, vivant en France. Considérés par l'État comme citoyens européens de seconde zone, ils sont victimes d'expulsions violentes par les « forces de l'ordre », d'incendies, d'agressions. En dépit des « circulaires » hypocrites, « les autorités continuent d'appliquer une politique intolérante et dangereuse vis-à-vis des Roms » et « ce discours attise des réactions d'intolérance de plus en plus fréquentes... » constate l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH).

Ivan et Janos, membres du réseau RE, interpellés pour « diffamation »

Ce lundi 15 avril après-midi, Ivan et Janos, membres du réseau Résistons ensemble contre les violences policières et sécuritaires, en diffusaient le petit bulletin mensuel qui existe depuis 2002, et est à son 118^e numéro, dans la cité du Luth à Gennevilliers (92). Ils ont été arrêtés par 8 policiers sortis de trois voitures de la BAC et d'une voiture de police sérigraphiée, garées en travers de la chaussée, bloquant le trafic. Puis ils ont été amenés sous la contrainte au commissariat de Gennevilliers dans des véhicules séparés. Une fois là-bas ils ont été placés en cellule de garde-à-vue, leurs empreintes ont été relevées et ils ont été pris en photo. Lors de leurs auditions respectives on leur a signifié l'accusation d'avoir détenu des affiches et tracts dont le contenu serait considéré par la police comme diffamatoire. On leur a également signifié qu'ils pourraient être convoqués pour la poursuite de cette affaire. Ils ont pu sortir du commissariat après ce qui curieusement leur a été présenté comme des « auditions libres », plus de deux heures après leur arrestation. A leur sortie les policiers ont refusé de restituer le matériel saisi ainsi que de leur délivrer un reçu. Contact : ijsolidarite@free.fr